

Recueil des Actes Administratifs

Actes de l'Exécutif départemental

ACTES DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL

	Pages
CABINET DU PRESIDENT	1827
Arrêté du 30 novembre 2017 portant désignation de M. Jean-Louis CANOVA pour présider le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse à compter du 1 ^{er} Décembre 2017.....	1827

Actes de l'Exécutif départemental

CABINET DU PRESIDENT

ARRETE DU 30 NOVEMBRE 2017 PORTANT DESIGNATION DE M. JEAN-LOUIS CANOVA POUR PRESIDER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MEUSE A COMPTER DU 1^{ER} DECEMBRE 2017

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE,

Vu le procès-verbal en date du 2 avril 2015 relatif à l'élection de Monsieur Claude LEONARD en qualité de Président du Conseil départemental de la Meuse,

Vu la désignation de Monsieur Jean-Louis CANOVA en qualité de membre du Conseil d'Administration du SDIS,

Vu l'article L 1424-27 du Code Général des Collectivités Territoriales,

A R R E T E

Article 1 : Monsieur Jean-Louis CANOVA est désigné pour présider, à compter du 1^{er} décembre 2017, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Conseil départemental de la Meuse et à celui du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Bar-le-Duc, le 30 novembre 2017

Claude LEONARD,
Président du Conseil départemental

Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental

Imprimeur : Imprimerie Départementale
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Editeur : Département de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Date de parution : 30/11/2017

Date de dépôt légal : 30/11/2017